

RAPPORT
DE LA
COMMISSION ADMINISTRATIVE
DE
**L'ASILE PSYCHIATRIQUE
DE BEL-AIR**
GENÈVE
POUR L'ANNÉE
1934

GENÈVE
Imprimeries Populaires, Rue de Lausanne, 37-39

1936

RAPPORT
DE LA
COMMISSION ADMINISTRATIVE
DE
**L'ASILE PSYCHIATRIQUE
DE BEL-AIR**
GENÈVE
POUR L'ANNÉE
1934

GENÈVE
Imprimeries Populaires, Rue de Lausanne, 37-39

1936

RAPPORT DE L'Asile-clinique psychiatrique de Bel-Air

Commission administrative

MM. Ehrler, André, Conseiller d'Etat, Président.

Navazza, Frédéric, Vice-Président.

Gency, François, Secrétaire.

Dufaux, Alexandre.

Dr Flournoy, Henry.

Dr Wyss-Chodat, Fernand.

Mossu, Albert.

Gallay, John.

Mezger, Frédéric.

M. Cornu, Charles, Procureur général, fait partie de droit de la Commission administrative.

Médecin-Directeur :

M. le Dr Ladame, Charles.

Chronique de l'Asile clinique

Deux faits saillants marquent l'année 1934 :

1. La large utilisation du nouveau pavillon pour femmes tranquilles (I. F.), qui a permis non seulement l'admission des malades tranquilles dans d'excellentes conditions, mais aussi de dégorger avantageusement certains services. Le crédit de Fr. 850,000.— a été épuisé à quelques cents francs près. Le prix de revient du lit est de Fr. 8,500.—.

2. La rénovation totale des Pavillons III et IV hommes et IV femmes et l'achèvement des Pavillons VI hommes et femmes. Tout le travail de peinture, menuiserie et décoration est dû à la main-d'œuvre de notre personnel et de quelques malades.

Le deuxième crédit de Fr. 100,000.— a été largement dépassé. Mais, malheureusement, il reste encore des travaux considérables et urgents à entreprendre. Les Pavillons II hommes et V hommes et femmes ont des installations sanitaires dans un état déplorable; les services généraux, la cuisine centrale, la buanderie, les autres services demandent, eux aussi, une mise au point qui ne devrait pas tarder. Nous répétons que dans ces derniers services nous travaillons avec une perte sèche de 30%. Et ceci dure depuis des années déjà. Il nous est pénible de devoir souligner cet état de choses déplorable. Ceci ne doit pas nous arrêter pour exprimer toute notre reconnaissance à nos autorités et à la population de Genève pour l'effort considérable qui a été déjà accompli.

La thérapeutique par le travail a donné, cette année aussi, de bons résultats. Le nombre des malades occupés a été normal.

Les réjouissances et délasséments, les sorties en permission pour un ou plusieurs jours, accordés aux malades hommes et femmes, ont, comme de coutume, eu un plein succès.

Les aubades de nos harmonies municipales, les concerts et les soirées donnés par des amateurs, les dons abondants pour la bibliothèque des malades et pour les cadeaux à l'occasion de l'arbre de Noël nous ont fait retrouver tant d'amis fidèles et dévoués auxquels nos pensionnaires vouent une vive reconnaissance.

Aucun événement grave n'est à signaler pour cet exercice.

Personnel

La doctoresse Mariam Tcherniak a été confirmée pour une année dans ses fonctions de médecin-interne et intérim du IIe médecin-adjoint.

La docteresse Yvonne Pidoux a également été confirmée dans ses fonctions de médecin-interne pour une année.

Le candidat médecin Giacomo Alberto Roddolo a effectué à notre entière satisfaction pendant quelques mois les remplacements de vacances des médecins.

La doctoresse Käte Frankenthal a été agréée pendant un mois comme médecin volontaire.

Il y a eu peu de mutations dans les rangs du personnel subalterne, comme toujours et partout, mouvement plus marqué chez les jeunes infirmières.

M^{me} Eléonore Berthier, repasseuse depuis dix-huit ans dans notre maison, est décédée le 11 janvier 1934. Notre pensée émue et reconnaissante va à cette employée dont nous n'avons eu qu'à nous louer à tous égards.

M. Garbani Emile, chauffeur-mécanicien, a obtenu une pension de retraite prématurée pour invalidité après dix années de service.

M^{me} Jeanne Martin, infirmière, ayant atteint le terme légal de quinze ans, a donné sa démission de sa fonction et obtenu une pension de retraite.

Un infirmier, jeune encore, a dû, pour raison de santé, résilier ses fonctions.

A ces employés consciencieux et dévoués, nous adressons notre reconnaissance pour les services rendus.

L'état sanitaire de nos malades et du personnel a été en général bon. La morbidité, cependant, reste encore trop élevée.

Du rapport du Dr Morel, médecin-consultant de la Policlinique psychiatrique, nous relevons qu'il y a eu 117 nouveaux malades et 585 consultations pour l'exercice de 1934.

RAPPORT MÉDICAL

I. Statistique des malades

	<i>Hommes</i>	<i>Femmes</i>	<i>Totaux</i>
Malades présents le 1 ^{er} janvier . . .	174 (164)*	218 (229)	392 (393)
» entrés	114 (117)	131 (105)	245 (222)
» soignés	288 (281)	349 (334)	637 (615)
» sortis	103 (93)	101 (86)	204 (179)
» décédés	16 (14)	25 (30)	41 (44)
» restants le 31 décembre . .	169 (174)	223 (218)	392 (392)

* Les chiffres placés entre parenthèses sont ceux de 1933.

II. Mouvement de la population. — Tableau général.

Groupes	POPULATION ANCIENNE										POPULATION NOUVELLE										POPUL. TOT.						
	Prés. I. I.		Sorties		Décès		Prés. 31 déc.		Entrées		Total		Sorties		Ier Xme séjour		Dcès		Total			Prés. 31 déc.		Population restante au 31 déc.			
	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.	H.	F.		H.	F.	H.	F.		
I.	39	15	3	—	—	—	36	15	6	3	3	9	6	3	2	2	1	—	—	5	3	4	3	40	18	58	
II.	7	1	5	1	—	—	2	—	1	2	5	2	6	4	—	2	4	1	—	—	4	3	2	1	4	1	5
III.	87	154	14	23	2	4	71	127	18	53	9	26	27	13	30	3	14	—	1	—	16	45	11	34	82	161	243
IV.	22	37	6	3	3	11	13	23	27	29	4	1	31	30	14	10	—	6	7	1	21	18	10	12	23	35	58
V.	7	5	—	1	—	—	7	4	2	3	—	1	2	4	1	3	—	1	—	—	1	4	1	—	8	4	12
VI.	12	6	5	2	1	1	6	3	29	5	10	2	39	7	24	5	6	1	2	—	33	6	6	1	12	4	16
VII.	—	—	—	—	—	—	—	—	1	—	—	—	1	—	1	—	—	—	—	—	1	—	—	—	—	—	—
Totaux	174	218	33	30	6	16	135	172	83	96	31	35	114	131	55	53	15	18	8	2	1	80	34	51	169	223	392

— 6 —

— 7 —

III. Nationalité des malades entrés

	Hommes %		Femmes %		Totaux %	
Genevois	45	39,5	51	39	96	39,2
Confédérés	47	41,2	48	36,6	95	38,8
Etrangers	* 22	19,3	32	24,4	54	22
	114		131		245	

* Dont un heimatlos.

IV. Les décès des malades entrés

Formes des maladies mentales	Cause immédiate de la mort	H. F. T.			Durée du séjour journées
		H.	F.	T.	
III. Délire aigu	Endocardite aiguë. Broncho-pneumonie au début	—	1	1	10 F.
IV. Syphilis cérébrale	Ramollissement cérébral.	1	—	1	188 H.
Sclérose diffuse	Bronchite, défaillance cardiaque	—	1	1	25 F.
Psychose artériosclér.	Broncho-pneumonie	—	3	3	645 F.
» »	Hypertension	—	1	1	10 F.
» »	Syncope cardiaque	1	—	1	3 H.
» »	Pneumonie	1	—	1	11 H.
» »	Athéromatose cérébrale	1	—	1	77 H.
» »	Insuffisance cardiaque, pleurésie	1	—	1	119 H.
Psychose sénile	Myocardite, cong. pulm.	1	—	1	136 H.
» »	Broncho-pneumonie	—	2	2	71 F.
Presbyophrénie	Pneumonie	1	—	1	9 H.
Tumeur	Sclérose céréb., tumeur	—	1	1	18 F.
VI. Alcoolisme chronique					
Luës ancienne	Pneumonie	1	—	1	12 H.
Alcoolisme chronique					
Délire subaigu	Bronchite. Epanchem. pl.	1	—	1	15 H.
Del. Trem. atypique avec cirrhose et ictère grave	Syncope cardiaque	1	—	1	13 H.
		10	9	19	1362

Les autres tableaux statistiques sont à la disposition de ceux qui les demanderont à la Direction.

Rapport administratif et financier

Les prévisions budgétaires étaient :

Aux dépenses, après abattements sur les sommes prévues tout d'abord. . .	Fr. 1,161,000.—	(1933)	Fr. 1,175,850.—
Aux recettes, y comprise l'allocation de l'Etat de Fr. 850,000.—	» 1,161,000.—	»	1,161,000.—

présentant ainsi un budget théoriquement équilibré.

Les dépenses se sont élevées à Fr. 1,203,146.65

Les recettes ont été, y compris l'allocation de l'Etat portée à Fr. 900,000.— en fin d'exercice, de . . . » 1,203,146.65

» 1,146,398.75

équilibrant les dépenses qui ont dépassé de Fr. 42,146.65 les prévisions adoptées.

En 1934, l'Asile a reçu pour la pension des malades non assistés Fr. 132,696.50, somme encore inférieure aux recettes des années précédentes. (1929 : Fr. 185,924.90; 1930 : Fr. 169,004.80; 1931 : Fr. 153,307.80; 1932 : Fr. 155,450.85; 1933 : Fr. 143,575.75). La baisse graduelle et persistante de ces recettes est le reflet fidèle de l'évolution de la situation économique.

Pour les malades assistés, les recettes provenant de l'Assistance publique médicale ont été :

	(1933)	(1932)	(1931)
Pour les Genevois : Fr. 36,959.95	Fr. 42,604.35	Fr. 36,680.35	Fr. 56,725.50
Pour les Confédérés : 41,244.—	42,147.—	50,643.25	42,635.25
Ensemble . . . 78,203.95	84,751.35	87,323.60	99,360.75

marquant ainsi une diminution constante.

Le calcul du nombre des journées s'établit comme suit :

	(1933)	(1932)
Fonctionnaires, infirmiers et infirmières, employés journaliers.	57,716	56,295
Malades	143,032	143,337
		55,921
		144,797

et se répartit comme suit pour l'ensemble des malades, par nationalité :

	(1933)	(1932)
Genevois	117,422	117,725
Confédérés	10,822	10,663
Etrangers	14,788	14,949
Totaux :	143,032	143,337

Les malades non assistés participent à ce nombre pour 28,134 journées, soit le 19,66% (1933 : 21,20%; 1932 : 21,30%). Il reste pour les malades assistés 114,898 journées, soit le 80,34 % se répartissant comme suit :

Assistés genevois :
102,617 journées = 71,74% (1933 : 70,29%, 1932 : 68,96%)

Assistés confédérés :
2,859 journées = 2 % » 2,32%, » 2,13%

Assistés étrangers :
9,422 journées = 6,60% » 6,19%, » 7,61%

du total des journées de maladie.

Le coût de la journée-maladie, non compris les intérêts du capital, a été de :

	(1933)	(1932)
Malades et employés réunis	Fr. 5,993	5,742
Malades seuls	» 8,411	7,997

Le 31 décembre, l'effectif des malades non assistés en traitement à l'Asile représentait le 20,42% de la population des malades (1933 : 21,39%; 1932 : 21,38%).

Celui des assistés genevois, le 71,73% (1933 : 70,36%, 1932 : 69,72%)

Celui des assistés confédérés, le 1,05% » 1,80%, » 1,02%

Celui des assistés étrangers, le 6,80% » 6,45%, » 7,88%

Le crédit extraordinaire de Fr. 100,000.— pour travaux urgents, deuxième tranche des crédits prévus pour l'exécution de ces travaux, est épuisé. Par contre, nombre de travaux restent à faire.

RECETTES ET DÉPENSES DE L'ASILE DE BEL-AIR

	DOIT	AVOIR
	Fr.	Fr.
Pensions malades payants	132,696.50	
Assistés genevois	36,959.95	
Assistés confédérés et étrangers	41,244.—	
Ferme	8,432.—	
Allocation de l'Etat	900,000.—	
Repas payés par le personnel	53,814.35	
Locations au personnel	9,901.50	
Recettes diverses	13,391.45	
Assurances accidents, indem. de salaires	6,706.90	
Traitements et salaires		733,452.35
Pensions retraite		97,759.25
Nourriture		141,701.60
Allocation Caisse maladie		2,000.—
Soins spéciaux aux malades		207.35
Pharmacie, laboratoire		7,688.30
Blanchissage		2,305.65
Lingerie		4,166.90
Literie		6,120.90
Vêtements, chaussures		5,520.25
Mobilier		9,274.65
Appareils électriques		3,190.60
Appareils de chauffage		11,072.—
Nettoyages		4,016.65
Entretien machines		2,881.45
Entretien immeubles		51,751.50
Force motrice, éclairage		9,089.90
Eau		4,694.40
Combustible, gaz		45,753.70
Potager		3,597.65
Domaine		17,974.60
Assurances accidents et divers		13,721.15
Autos		2,352.25
Bibliothèque malades		464.55
Bibliothèque médicale		1,179.25
Rémunération travailleurs		5,500.—
Frais administration, imprimés		6,145.70
Poste, téléphone		4,075.40
Soins médicaux au personnel stagiaire		161.95
Prestations nature travailleurs		2,819.20
Divers, inhumations		2,507.55
Totaux	1,203,146.65	1,203,146.65

PROFITS ET PERTES

	DOIT	AVOIR
	Fr.	Fr.
Assurances accidents	2,796.20	
Assurances diverses	4,217.45	
Bibliothèques malades	125.10	
Blanchissage	1,672.60	
Bibliothèque médicale	956.45	
Combustibles	45,178.05	
Domaine	11,115.20	
Entretien immeubles	49,428.15	
Entretien appareils électriques	2,663.95	
Eclairage	6,176.85	
Entretien appareils chauffage	11,072.—	
Entretien machines	2,881.45	
Eau	4,694.40	
Entretien mobilier	3,079.05	
Entretien autos	1,291.35	
Force-motrice	2,618.40	
Frais Administration	4,314.95	
Frais divers	1,636.70	
Gaz	1,201.45	
Inhumations	98.85	
Imprimés	1,820.75	
Lingerie	3,316.55	
Literie	3,312.—	
Nettoyages	3,640.60	
Nourriture	106,212.85	
Poste	298.80	
Pensions de retraites	97,395.55	
Prestations nature travailleurs	2,819.20	
Pharmacie, laboratoire	7,482.20	
Rémunération travailleurs	5,500.—	
Soins spéciaux malades	173.85	
Soins médicaux au personnel stagiaire	37.95	
Subside Caisse maladie du personnel	2,000.—	
Téléphone	3,302.95	
Traitements, salaires	733,452.35	
Vêtements, chaussures	4,252.05	
Capital, solde pour balance	22,789.50	
Allocation de l'Etat		900,000.—
Assistés genevois		36,959.95
Assistés confédérés et étrangers		41,244.—
Ferme		8,432.—
Locations au personnel		9,876.50
Potager		19,501.25
Pensions malades payants		132,696.50
Divers, compte de passage		6,315.55
Totaux	1,155,025.75	1,155,025.75

BILAN 1934

	DOIT	AVOIR
	Fr.	Fr.
Bibliothèque malades, march. en stock	222.80	
Bibliothèque médicale, march. en stock	222.80	
Entretien immeubles, march. en stock	7,395.45	
Lingerie, march. en stock	6,779.80	
Vêtements, chaussures, march. en stock	10,237.60	
Entretien matériel, mobilier, march. en stock	13,355.75	
Pharmacie, laboratoire, march. en stock	728.80	
Entretien appareils électriques, march. en stock	2,484.85	
Literie, march. en stock	19,856.90	
Blanchissage, march. en stock	788.70	
Potager, march. en stock	3,589.70	
Domaine, march. en stock	746.70	
Nettoyages, march. en stock	1,493.80	
Frais divers, march. en stock	717.15	
Entretien autos, march. en stock	201.35	
Nourriture, march. en stock	6,350.25	
Combustibles, march. en stock	3,193.80	
Caisse d'Epargne, titres Bque Genève	22,740.—	
» titres Quillet	604.50	
» Legs Champrenaud	12,954.25	
» Dons et legs	154.—	
» Legs Grand-Thiévault	1,008.75	
» Compte de percept.	2,060.15	
» Dépôts des malades	5,631.60	
» Cpte Arbre de Noël	7,237.10	
» Fonds app. élec. méd.	1,171.60	
» Fonds autos	572.10	
Dépôts malades, compte espèces	561.05	
Automobiles	7,300.—	
Immeubles, non portés au compte de l'Etat	10,080.—	
Matériel, mobilier, meubles	307,082.—	
Machines appartenant aux immeubles	130,000.—	
Touring-Club Suisse, dépôt de garantie	100.—	
Chèques et virements, dépôt règlement.	50.—	
Banque Lombard, Odier et Cie, titres		
Fonds Castan		
Dons et legs, solde	14,635.25	
Fonds Castan		17,536.05
Compte Marie Quillet		23,134.—
Fonds automobiles		3,580.—
Fonds appareils électro-médicaux		2,626.10
Fonds tri marchandises		1,171.60
Compte intérêts		15,785.50
Legs Grand-Thiévault		2,060.15
Dépôts malades, compte général		1,008.75
Capital, pour balance		6,192.65
Totaux	602,308.55	529,213.75
		602,308.55

RÉPUBLIQUE ET



CANTON DE GENÈVE

Extrait des Registres du Conseil d'Etat

27 novembre 1935

Le Conseil d'Etat

Vu l'article 4 de la loi du 21 novembre 1900 sur l'organisation de l'Assistance publique médicale;

Vu le rapport du Contrôle financier du 1^{er} novembre 1935, préavisant en faveur de l'approbation des comptes (exercice 1934) de l'Asile des aliénés, de l'Hôpital cantonal, de l'Hospice des convalescents et de l'Asile de Loëx;

Sur la proposition du Département de l'hygiène, assistance publique et assurances sociales;

arrête :

D'approuver pour l'exercice 1934 les comptes rendus administratifs et financiers de l'Hôpital cantonal, de l'Asile des aliénés, de l'Hospice des convalescents et de l'Asile de Loëx, et d'en autoriser l'impression.

Certifié conforme :

Le Chancelier : Louis SOLDINI.

TABLE DES MATIÈRES

	Pages
<i>Asile-Clinique psychiatrique de Bel-Air :</i>	
Chronique de l'asile	3
Rapport médical	5
Rapport administratif et financier	8
 <i>Extrait des registres du Conseil d'Etat</i>	 13
